

Le gouvernement a fait le bon choix en portant l'ISAE à 1200€ annuels, à égalité de l'indemnité du second degré (ISOE), soit l'équivalent de 80€ net par mois dès septembre. Cela constitue une avancée importante vers la reconnaissance de l'engagement professionnel des enseignants du primaire qui s'investissent sans compter pour la réussite de leurs élèves. C'est un geste légitime de reconnaissance : « À qualification égale, rémunération égale ».

Pour obtenir gain de cause, il aura fallu que les personnels, à l'appel du SNUipp-FSU, multiplient les initiatives et les actions :



bre 2015 par plus de 51 000 collègues

- * Journée de grève le 26 janvier suivie par plus de 100 000 collègues,
- * Lettre au Premier ministre signée en 4 jours par plus de 23 000 enseignants et remise à Matignon le 22 mars.

Le SNUipp-FSU continue, par ailleurs, de demander que cette indemnité soit versée à tous les professeurs des écoles (SEGPA- EREA, enseignants référents, conseillers pédagogiques, animateurs TICE, coordonnateurs REP en totalité pour les PEMF...) et intégrée au traitement indiciaire afin qu'elle soit prise en compte dans le calcul de la pension de retraite.

* Lettre à la ministre signée en novem-

Statistiques :

Participants : 216

Mutés : 119 (55,09%, 41% en 2015)

Restant sur leur poste : 56 (25 %)

Sans poste : 41

vœu n° 1 : 62 coll. (54 en 2015)

vœu n° 2 : 20 (8 en 2015)

Soit 69 % des collègues ont eu leur vœu 1 ou 2 (60 % en 2014).

Le mouvement s'est fluidifié cette année avec une forte augmentation des personnels mutés (de 41 à 55 %). Malgré les priorités, de nombreux collègues voient leur demande acceptée, cela permet ainsi une plus grande participation et satisfaction.

Le refus, encore cette année, à une dizaine de collègues voulant « laisser » leur poste est toujours incompréhensible. Cela aurait sûrement permis plus de mouvement.

SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79

<http://46.snuipp.fr> mel: snu46@snuipp.fr Dir de la publication : Benoit Debals ch. des Condamines 46090 Pradines
imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN : 1241-3542 N° CPPAP : 0417 s 07301

N° 97 trimestriel mai 2016

Déposé le 25 mai 2016

LE MOUVEMENT

Cette année le mouvement s'est fluidifié par rapport à l'année dernière où nous avons déploré un très bas taux de mutés (41 %). Cette année il y a 119 mutés sur 216 participants (55 %) avec comme d'habitude un grand nombre obtenant le premier vœu (62 collègues).

Mais pour ce qui est des délais et du travail paritaire, le DASEN ne respecte pas les délais de rigueur.

La CAPD a été repoussée, les documents nous sont arrivés deux jours avant celle-ci : c'est inadmissible.

Peut-être que la DSDEN du Lot a elle aussi un manque criant de postes suite aux diverses restructuration et autres externalisations... Nous avons eu la CAPD seulement 5 jours plus tôt que l'année passée, alors qu'en 2015 des échéances électorales avaient repoussé les opérations de mouvement.

Suite à la demande des organisations syndicales, ce vendredi 27 mai aura lieu un groupe de travail sur les associations de fractions de postes pour la deuxième phase du mouvement.

Ce « journal spécial mouvement » parvient dans toutes les écoles. Le SNUipp-FSU 46 vous donne les résultats complets, validés par la CAPD du Lot.

Vous savez que nos moyens sont ceux que vous nous donnez. Vous recevez ce numéro grâce à la cotisation des adhérents du SNUipp-FSU 46, sans eux pas de moyens, pas de publications, pas de site internet : et si vous nous rejoignez ?

Pensez à vous syndiquer !



Ce jeudi 26 mai les mobilisations ont continué .

Un autre temps fort aura lieu le 14 juin prochain

► **La loi TRAVAIL ne passe toujours pas !**

Les salariés et l'opinion publique continuent, notamment avec les mobilisations de cette semaine, de marquer leur désaccord avec la Loi travail proposée par le gouvernement. Les organisations syndicales et de jeunesse en appellent au Président de la République pour qu'il rouvre le dialogue. Elles appellent à poursuivre et amplifier les actions qui s'engagent chaque jour et notamment à deux nouvelles journées d'actions les 26 mai et 14 juin prochain.



L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement !

DEFENDRE LE CODE DU TRAVAIL, C'EST DEFENDRE LES DROITS DE TOUS LES TRAVAILLEURS DU PUBLIC COMME DU PRIVE !!!

► **Décharges direction : ce qui change**

A la rentrée 2016, les écoles à 2 classes bénéficieront d'une décharge de 10 jours pour la direction et les écoles à 1 classe de 4 jours (2 à 3 en début d'année et 1 à 2 en fin).

Enfin du temps pour ces directeurs de petites structures si présentes dans le Lot !

Mais tout n'est pas rose, en effet, les directeurs à 3 classes bénéficiant de cette mesure cette année n'ont pas pu avoir réellement ces journées, la faute au manque de moyens de remplacement ...

Rappel :

En plus de ses décharges, s'ajoute un allègement des APC en fonction du nombre de classes.

**AVEC VOUS,
ON L'OUVRE!**



Le SNUipp-FSU
vous ouvre la voix.



Sommaire :

Page 1 : Edito mouvement

Page 2 : Résultats du mouvement

Page 3 : Résultats du mouvement ; CR de la CAPD mouvement

Page 4 : Statistiques, ISAE, Loi Travail, Décharges de direction

▶ CAPD : résultats de la 1ère phase
du mouvement 25 mai 2016



ADJOINT ELEMENTAIRE				
AYRAL	LAETITIA	ECOLE ELEM LES QUATRE ROUTES	21,333	TD
BAUDU	GILLES	ECOLE ELEM LISSAC ET MOURET	33,319	TD
CANDIE	GUILHEM	ECOLE ELEM BIARS SUR CERE	20	TD
CANTOIS	CHRISTEL	ECOLE ELEM LUZECH	12	TD
DUFRAISSE	FABIENNE	ECOLE ELEM LE MONTAT	22,781	TD
FERRIE	CHANTAL	ECOLE ELEM MERCUES	10,333	TD
FRANCOIS	INES	ECOLE ELEM LE VIGAN	2,333	TD
JEHLE	AURELIE	ECOLE ELEM SOUILLAC	12,328	TD
KHAMIS	ANNE	ECOLE ELEM LABASTIDE MURAT	7,333	TD
LACASSAGNE	MARION	ECOLE ELEM PAYRAC	3,333	TD
LAGARDE	MARYLINE	ECOLE ELEM TOUZAC	0,333	TD
LAGARRIGUE	BENJAMIN	ECOLE ELEM ASSIER	5,333	TD
LENOIR	JULIE	ECOLE ELEM LES QUATRE ROUTES	5,333	TD
LITOUT	SABRINA	ECOLE ELEM SOULHOL ST CERE	28,508	TD
MARTIN	VANESSA	ECOLE ELEM MONTCUQ	16,333	TD
MENASSOL	CHRISTOPHE	ECOLE ELEM SOULHOL ST CERE	32,456	TD
MIEULET DABERTRAN	JOELLE	ECOLE LABASTIDE MARNHAC	22,333	TD
PAUTHIER	SOPHIE	ECOLE ELEM LUZECH	25,747	TD
RAMES	SYLVAIN	ECOLE ELEM LUCIEN BENAC CAHORS	14,489	TD
RAMES	VALERIE	ECOLE ELEM LALBENQUE	21,325	TD
SABIANI	SONIA	ECOLE ELEM LUCIEN BENAC CAHORS	24,328	TD
SARGES	AURELIE	ECOLE ELEM LE VIGAN	16,333	TD
SOUVAY	STEPHANIE	ECOLE DOUELLE	10,333	TD
USAN	CHARLOTTE	ECOLE ELEM PUY L EVEQUE	0,333	TD
VAURS	MARIE AGNES	ECOLE ELEM SOULHOL ST CERE	31,728	TD
ADJOINT ELEMENTAIRE ANGLAIS				
BORREDON	VIRGINIE	ECOLE ELEM PUY L EVEQUE	14,161	TD
CUJUS	PATRICK	ECOLE ELEM MERCUES	15,583	TD
LACAZE	ANGELIQUE	ECOLE ELEM BIARS SUR CERE	13,333	TD
NADALIN	CECILE	ECOLE ELEM FELZINS	14,936	TD
ADJOINT ELEMENTAIRE ESPAGNOL				
LAMBERT	ALEXANDRA	ECOLE ELEM CHAPOU FIGEAC	14,333	TD
MOULTON	EDITH	ECOLE ELEM CHAPOU FIGEAC	13,825	TD
ADJOINT ELEMENTAIRE OCCITAN				
BELCOUR	CYPRIEN	ECOLE ELEM BROUQUIE GRAMAT	1,333	TP
NUNGE	SARAH	ECOLE ELEM SOULHOL ST CERE	2,333	TD
ADJOINTE MATERNELLE				
ARENES	VALERIE	ECOLE MAT JEAN CALVET CAHORS	22,2	TD
BAUDEL	CLAIRE	ECOLE MAT PRAYSSAC	9,333	TD
BONNIEUX	MARINE	ECOLE SOTURAC	1,333	TD
CHASSAGNE	LAURE	ECOLE MAT MARTEL	18,094	TD
DAURIAC	NATHALIE	ECOLE ARCAMBAL	16,333	TD
DAVIER	MURIEL	ECOLE ELEM ASSIER	12,833	TD
GIRARDEAU	ISABELLE	ECOLE COULONGES CAHORS	20,942	TD
LEBORGNE	ESTELLY	ECOLE GREALOU	11,917	TD
MIRAND	PELAGIE	ECOLE ELEM LE MONTAT	9,333	TD
RAUFFET	EMMELINE	ECOLE ELEM LIMOGNE EN QUERCY	2,333	TD
RELHIE	ANNE	ECOLE MAT PRAYSSAC	35,219	TD
SAULENC	CYRIL	ECOLE SAUZET	7,333	TD
SIMON	CATHERINE	ECOLE ELEM PUYBRUN	15,328	TD
TARDIEU	JEANNE	ECOLE MAT SOUILLAC	23,333	TD
TRUQUET	CHRISTELLE	ECOLE MAT BEGOUX CAHORS	23,267	TD
TITULAIRE SECTEUR				
COADEBEZ	MAGALI	ECOLE MAT SOUILLAC	5,333	TD
DEPETRIS	LAURENT	ECOLE ELEM JEAN CALVET CAHORS	18,758	TD
GOMEZ GAUTHIE	CAROLE	ECOLE ELEM LUCIEN BENAC CAHORS	17,333	TD
IMF				
ANDRIEUX POUSSOU	MIREILLE	ECOLE ELEM J TEYSSEYRE CAHORS	24,281	TD

BRIGADE DEPARTEMENTALE				
BERTHY	ELSA	ECOLE ELEM VAYRAC	2,333	TD
BRUNEAUX	ALAIN	ECOLE ELEM SOUILLAC	35,856	TD
CANCIAN	AURELIE	ECOLE ELEM SOULHOL ST CERE	8,828	TD
CHAVIGNER	PAULETTE	ECOLE ELEM BIARS SUR CERE	29,258	TD
COLIN	LAURENT	ECOLE ELEM BROUQUIE GRAMAT	21,917	TD
CROCHET	VINCENT	ECOLE MAT M DURAND CAHORS	36,267	TD
DA COSTA	MARIE CHRISTINE	ECOLE MAT PRAYSSAC	39,403	TD
DUPESSY	FLORENT	ECOLE ELEM VAYRAC	34,239	TD
DURAND	MARTINE	ECOLE ELEM BROUQUIE GRAMAT	24,194	TD
GENTOU	CAROLINE	ECOLE MAT LIMOGNE EN QUERCY	19,214	TD
GINESTET	PATRICE	ECOLE ELEM LALBENQUE	17,333	TD
GINIAUX	FREDERIQUE	ECOLE ARCAMBAL	20,286	TD
HAUDRY	SABINE	ECOLE MAT LAMAGDELAIN	27,719	TD
LABRO	JEROME	ECOLE ELEM CHAPOU FIGEAC	34,228	TD
LESUR	FREDERIC	ECOLE ELEM HIVERNERIE GOURDON	24,333	TD
MAULLION	ELISE	ECOLE MAT LALBENQUE	12,333	TD
RAYNAL	HELENE	ECOLE ELEM PRAYSSAC	0,333	TD
CHARGE D ECOLE				
CADET AYRAL	DELPHINE	ECOLE ELEM CUZANCE	9,333	TD
DANIELIS	JOHAN	ECOLE ELEM MONTCABRIER	0,333	TD
DEPRET	MARYLINE	ECOLE MAT UZECHE	23,283	TD
FAURE	NICOLAS	ECOLE ELEM PARNAC	8,753	TD
FERNANDEZ	PAULINE	ECOLE MAT ST MARTIN LE REDON	0,333	TD
FRADET	MAYLIS	ECOLE ELEM TAURIAC	15,333	TD
HENAUT	SOPHIE	ECOLE MATER GRAMAT	13,306	TD
MARTIN	MELUSINE	ECOLE MAT VARAIRE	3,333	TD
MARTY	CAROLE	ECOLE MAT ST CERNIN	15,119	TD
PUYAU	MARION	ECOLE ELEM ST MARTIN LABOUVAL	4,333	TD
WOLFF	MARINE	ECOLE ELEM ST PROJET	1,333	TD
DIRECTEUR ELEMENTAIRE				
ANDRY	THIERRY JEAN	ECOLE ELEM LUCIEN BENAC CAHORS	16,792	TD
BALDY	MELANIE	ECOLE ELEM PAYRIGNAC	2,333	TD
CAGNAC	MARJORIE	ECOLE ELEM BELFORT DU QUERCY	1,333	TP
CASTADERE	JULIE	ECOLE ELEM CONCORES	10,919	TP
CENAC MORTHE	AUDREY	ECOLE ELEM TOUZAC	6,333	TP
DIAS	ALEXANDRE	ECOLE ELEM SERIGNAC	8,333	TD
FAURE	AURELIE	ECOLE ELEM ASSIER	1,333	TD
GAUBERT	CEDRIC	ECOLE ELEM SOULHOL ST CERE	17,583	TD
LANSAC	SOPHIE	ECOLE ELEM PAYRAC	1,333	TD
LAPEYRE	PASCALE	ECOLE ELEM GIGNAC	31,231	TP
LERAY	CELINE	ECOLE FLAUJAC POUJOLS	18,333	TD
MARQUET	ANNE MARIE	ECOLE CAZALS	27,325	TD
MEDARD	MARYLIN	ECOLE ELEM LE VIGAN	34	TD
PEGUILLET	NATHALIE	ECOLE SAUZET	31,206	TD
TERRAL TARDIEUX	MATHILDE	ECOLE CARDAILLAC	24,833	TD
TOURTOIS	JULIE	ECOLE ELEM LOUBRESSAC	4,333	TD
VIEBAN	PIERRE	ECOLE ELEM LABASTIDE MURAT	20,297	TD
WOOLSGROVE LACOM	HELENE	ECOLE ELEM BAGNAC SUR CELE	9,333	TD
DIRECTRICE MATERNELLE				
GROS	CECILE	ECOLE MAT Z LAFAGE CAHORS	20,333	TD
HACHE	JEAN MANUEL	ECOLE MAT ST MICHEL DE BANNIERES	17,333	TD
JACQUET DEBITUS	ANNICK	ECOLE MAT PRAYSSAC	35,986	TD
JAUBERTHIE	MARIE PIERRE	ECOLE MAT MARTEL	43,297	TD
LOISIER	AGNES	ECOLE MAT BRETENOUX	43,308	TD
LONGUEVERGNE	LUCIE	ECOLE ELEM LHOSPITALET	3,333	TD
SEVE	CLEMENCE	ECOLE ELEM THEGRA	2,333	TD
SOUMAH	SEVERINE	ECOLE MAT BAGNAC SUR CELE	15,331	TD
VIEBAN	NATHALIE	ECOLE MAT LES QUATRE ROUTES	29,103	TD
ETABLISSEMENT SPE OPTION D				
AUGE	SYLVAIN	IMP VIRE SUR LOT	7,336	TP
POUGET	PAULE	INSTITUT REEDUCATION FIGEAC	26,761	TP
SOISSON	LUCIE	IMP VIRE SUR LOT	10,644	TP
VANTHOMME	CATHERINE	INSTITUT REEDUCATION FIGEAC	18,228	TP

INSTIT EN SEGPA(OPTION F)				
ESCOLA	MARINA	SES SEGPA CLG JEAN LURCAT ST CERE	30,306	TP
MEHAUT	CHRISTOPHE	SES SEGPA CLG O DE MAGNY CAHORS	24,917	TD
MOUDER	SARAH	SES SEGPA CLG JEAN LURCAT ST CERE	12,333	TP
POTIGNON	CHRISTINE	SES SEGPA CLG O DE MAGNY CAHORS	18,333	TD
IMF				
ANDRIEUX POUSSOU	MIREILLE	ECOLE ELEM J TEYSSEYRE CAHORS	24,281	TD
MAITRE REFERENT				
COUDERT	CATHERINE	GOURDON	33,886	TD
RASED OPTION E				
SOULCIE	ANNAIKA	ECOLE ELEM JEAN CALVET CAHORS	16,317	TP
ULIS ECOLE OPTION D				
ACHERGUI	MEHDI	ECOLE ELEM LUCIEN BENAC CAHORS	10,333	TP
PEREZ	RAFAEL	ECOLE ELEM SOUILLAC	29,25	TP



▶ Compte rendu de la CAPD du 23.05.16

L'administration a bien intégré dans les barèmes le fait que les congés parentaux pris après 2012 comptent pour taux plein dans l'AGS pendant un an et à moitié ensuite. Le SNUipp-FSU, qui l'avait déjà fait respecter lors des promotions (paramétrage manuel), s'en félicite.

Sur de nombreux postes particuliers : ASH, occitan... le DASEN choisit de proposer des affectations à l'année afin de pourvoir aux besoins du service d'éducation. Si des supports sont alors libérés (St Céré adj elem, SEGPA Cahors O de Magny), ce sera à titre provisoire.

Unité d'enseignement maternelle autisme : positionnée à Catus, la fiche de poste est à la signature et sera bientôt diffusée pour un appel à candidature. L'Agence régionale de santé étudie les possibilités pour l'association partenaire des soins.

Temps partiel: si globalement

le DASEN souhaite accepter le plus possible, y compris les supports de direction à 80%, il regarde de plus près les mi-temps des directeurs et les temps partiels des personnels RASED.

Support PES : ils sont à l'étude. **Ineat-exeat:** une information a posteriori sera donné sur les choix faits par la rectrice début juin.

Récupération des décharges Dir : le DASEN ne veut pas accorder de crédit temps même s'il déplore que les décharges ne puissent pas être données.

Mardi 5 juillet: ce jour là sera travaillé en tant que tel. Comme un mardi.

De nombreuses questions individuelles ont été traitées comme celles de personnels ayant obtenu un concours, ou encore de supports encore vacants, donnés à des PES.

Céline Sompayrac et Josiane Cassagne, vos représentantes en CAPD.

La seconde phase est pour l'instant calée aux dates

initialement prévues:

Saisie vœux 2nde phase : du 8 au 16 juin

CAPD : 28 juin.

Postes vacants à la suite du mouvement :

Ch. Ecole : Goujounac, Latronquièrre

Dir elem 2 cl. : Bétaille, Salviac

Dir elem. 6 cl. : Puy l'Evêque

Adj elem 8 cl : Souillac

Dech Dir Appl. : J. Teyssyre Cahors

Chargé d'école mat : Uzech

Brigade : Martel Mat, Labastide Murat El., Puy l'Evêque el.

Adj. Mat. : Puy l'Evêque

Rased G & Psy : St Céré

Segpa : Prayssac

UPI : Collège Souillac